

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>  Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>SOCIETE FLORO TP – CREATION DE DEUX  BRANCHEMENTS EAUX USEES  BOULEVARD DU STADE  ARRETE N° 2022/180</b>		

**LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,**

VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;

VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 29 juillet 2022 de la société FLORO TP sollicitant la Ville pour des travaux de création de deux branchements d'eaux usées au 25 boulevard du Stade à Ifs ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

**ARRETE**

- Article 1 :** La société FLORO TP est autorisée à réaliser, à partir du 22 août 2022 et pour une durée de 20 jours, des travaux de création de deux branchements d'eaux usées au 25 boulevard du Stade à Ifs.
- Article 2 :** Afin de permettre la réalisation des travaux, la circulation se fera sur une chaussée rétrécie et le stationnement sera interdit.
- Article 3 :** La société FLORO TP est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société FLORO TP devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
  - La Police Municipale d'Ifs ;
  - La société FLORO TP ;
  - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
  - KEOLIS ;
  - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 29 juillet 2022



Pour le Maire empêché, le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint  
délégué aux finances, à l'administration  
générale et aux grands projets,

Thierry RENOUF